



Lettre d'information de la **CLI des monts d'Arrée**

Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT



Informez-vous !

Éditorial

La loi de transition énergétique pour une croissance verte adoptée en août 2015 prévoit désormais que chaque commission locale d'information (CLI) créée auprès des installations nucléaires, organise chaque année une réunion d'information à destination du public.

Pour cette 2^{ème} édition, les membres de la **commission locale d'information sur le démantèlement de la centrale nucléaire des monts d'Arrée** ont souhaité organiser une demi-journée d'information pour que chacun.e puisse s'informer sur les activités de démantèlement réalisées sur le site de la centrale nucléaire des monts d'Arrée. Aussi pour mieux comprendre les enjeux du démantèlement et échanger avec les représentants des différents organismes publics et privés intervenant sur le dossier.

Le **mercredi 30 novembre** prochain, nous vous accueillerons à la salle polyvalente de Loqueffret où se dérouleront successivement plusieurs tables-rondes permettant de présenter le rôle de la CLI, l'actualité des opérations menées sur le site, les actions réalisées pour mieux comprendre les enjeux vis-à-vis de l'environnement.

EDF, l'autorité de sûreté nucléaire, les membres de la CLI des monts d'Arrée, l'association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest seront présents afin de pouvoir échanger avec vous. Une exposition de l'institut national de la radioprotection et la sûreté nucléaire (IRSN) et de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) sera également à disposition pour l'information de tous.

À 18 h 00, la réunion plénière de la commission locale d'information se tiendra dans ce même lieu et sera, exceptionnellement, ouverte au public.

En comptant sur votre présence,

Armelle HURUGUEN

Présidente de la CLI des monts d'Arrée

UNE RÉUNION PUBLIQUE ANNUELLE POUR TOU.TE.S

Mercredi 30 novembre 2016
de 13h30 à 17h30

Salle polyvalente de Loqueffret

AU PROGRAMME

13 H 30 / 14 H 30 - « CAFÉ ENVIRONNEMENT » en présence de la Présidente de la CLI et des membres du bureau : rôle et missions de la CLI des monts d'Arrée.

14 H 45 / 15 H 45 - Table-ronde et échanges sur le démantèlement de la centrale

- Le point sur les travaux et l'actualité de la centrale par EDF.
- Présentation de modalités de surveillance réalisée par l'autorité de sûreté nucléaire (ASN).

16 h 00 / 17 h 00 - Table-ronde et échanges sur le suivi de l'environnement :

- Le suivi partagé des données de l'environnement par l'ACRO.
- Présentation de la campagne de prélèvement complémentaire réalisée début octobre avec des membres de la CLI et les scolaires.

Tout au long de l'après-midi

Accueil du public autour de l'exposition de l'IRSN/ASN sur la radioactivité en présence d'un expert de l'IRSN.

Rencontre avec les différents intervenants : ACRO, ASN, EDF, CLI, ANCCLI pour pouvoir s'informer, mieux comprendre le rôle des unes et des autres, échanger avec leurs représentants.

17 h 30 - clôture de l'après-midi

18 H 00 - réunion plénière de la CLI ouverte à tou.te.s

Connaître la centrale nucléaire des monts d'Arrée

La centrale nucléaire des monts d'Arrée était une **centrale expérimentale de la filière Eau Lourde**. La construction a commencé **en 1962 et s'est terminée en 1967**. Sa puissance était de 70MW (une tranche nucléaire actuelle : 700 à 900MW).

L'exploitation a duré de 1967 à 1985 : la partie nucléaire était exploitée par le commissariat à l'énergie atomique (CEA) et la partie liée à la production d'électricité par EDF.

Depuis 1985, la centrale est définitivement arrêtée et le processus de déconstruction est en cours. Depuis 2000, l'ensemble de l'installation nucléaire a été rétrocédée à EDF qui en assure le démantèlement.

Les opérations de **cessation définitive d'exploitation et de mise à l'arrêt définitif ont débuté en 1985**. Ces opérations se sont étalées jusqu'en 1992. Elles ont commencé par l'évacuation de tous les combustibles irradiés et la vidange des circuits.

Les **opérations de démantèlement ont été arrêtées en 2007 avec l'annulation du décret d'autorisation n°2006-147** du 12 février 2006. En 2011, un décret de démantèlement partiel a été publié autorisant EDF à procéder à certains travaux. Ces opérations sont cadrées par un décret qui fixe les autorisations de rejets. **Le contrôle est assuré par l'Autorité de sûreté nucléaire**.

Les opérations autorisées par le décret en vigueur sont : le **traitement du chenal de rejet** (opération terminée), le **démantèlement des échangeurs de chaleur** situés dans l'enceinte réacteur (opération en voie d'achèvement) et le **démantèlement de la station de traitement des effluents** (en cours).



Qu'est-ce qu'une CLI ?

C'est la loi « Transparence et sécurité en matière nucléaire (TSB) du 13 juillet 2006 et le décret du 22 mars 2008 qui ont mis en place les commissions locales d'information (CLI) auprès de chaque installation nucléaire.

La CLI des monts d'Arrée a été créée par arrêté du Président du Conseil général le 29 décembre 2008.

La CLI des monts d'Arrée a une mission générale : de suivi, d'information et de concertation s'exerçant sur les domaines de la sûreté nucléaire, la radioprotection et l'impact des activités nucléaires.

L'objectif est de mieux connaître : les impacts des activités sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

Pour l'exercice de ses missions la CLI peut faire réaliser des expertises et faire procéder à toute mesure ou analyse dans l'environnement.

La CLI doit compter au moins 50 % d'élus. Sur ses 43 membres on compte donc 22 élus. Les autres collèges représentent, chacun, au moins 10% des membres

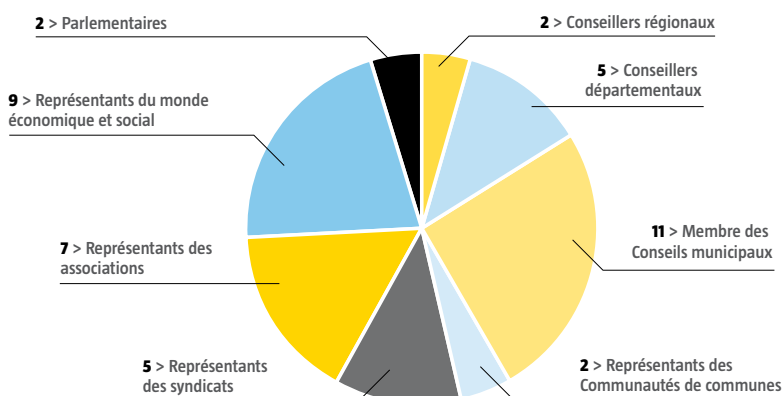


VOUS AVEZ UNE QUESTION !

Transmettez la dès aujourd'hui par courriel à l'adresse suivante sedie@finistere.fr.

La CLI s'engage à vous répondre dans le mois.

Composition de la CLI



RENSEIGNEMENTS

Conseil départemental du Finistère

Direction de l'aménagement, de l'eau, de l'environnement et du logement

Service « énergie, déchets, information environnementale et aménagement numérique »

Tél. 02 98 76 26 61 – Courriel : sedie@finistere.fr – <http://www.finistere.fr/cli-monts-arree>